

REQUALIFICATION DU  
COURS BRILLIER

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

21 FEVRIER 2023

94 rue Pierre Corneille  
69003 Lyon  
T +33(0)4 72 61 17 83  
agence@folia-up.com

**FOLIA**  
URBANISME • PAYSAGE • ARCHITECTURE

**INGÉROP**  
Inventons demain

**CeRIX**  
TRAFFIC  
SYSTEM

POUR

**Vienne**  
**Condrieu**  
Agglomération

---

# Sommaire

## **1. Périmètre de l'étude et ambition du projet**

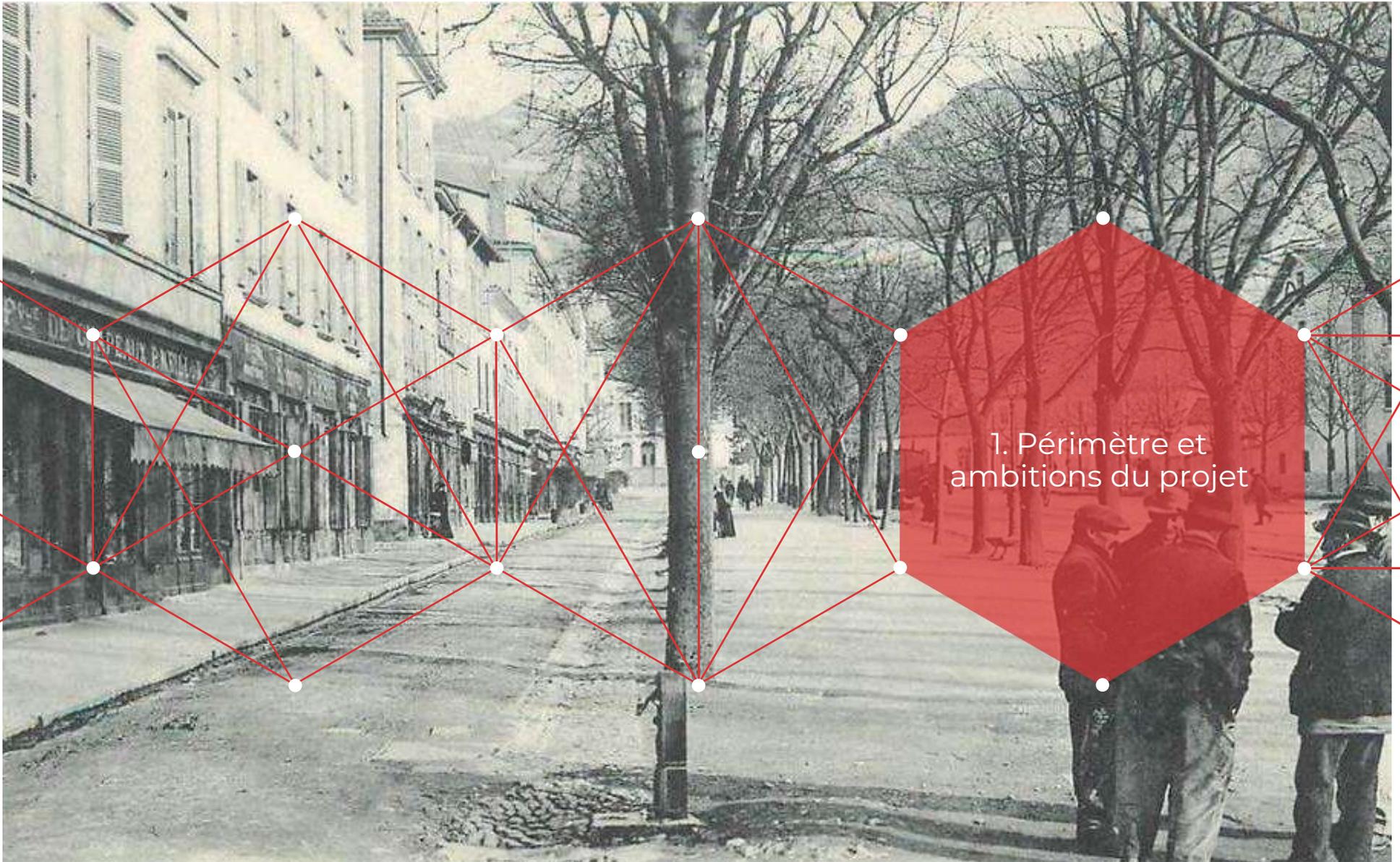
- Etat des lieux 6

## **2. Projets connexes** 14

## **3. Le projet en phase esquisse** 21

- Principes généraux 22
- Végétalisation du cours 24
- Modes de déplacement 26
- Vues de l'aménagement 29
- Cas particulier : Terrasses et vérandas 30
- Travaux de réseaux prévus 32

## **4. Planning** 38





## Périmètre et ambitions du projet

Cette présentation est le résultat des études préliminaires portant sur l'aménagement du cours Brillier et de ses abords immédiats.

Les études préliminaires ont pour objectif de définir les grands principes de structuration de l'espace public, de confirmer le périmètre des travaux et d'évaluer une première approche financière de l'opération.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Valorisation et sécurisation des itinéraires piétons,**
- **Confortement et valorisation de l'activité commerciale permanente et événementielle,**
- **Végétalisation et désimperméabilisation afin de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain,**
- **Amélioration de l'efficacité des transports en commun,**
- **Sécurisation des itinéraires cyclables,**
- **Liaison, transversalité et uniformité entre les rives Sud et Nord du cours et ainsi les quartiers Sud et le centre historique de Vienne.**
- **Intégration de la dimension touristique et culturelle de la Ville de Vienne,**

Périmètre du projet



 Périmètre des opérations : 15 800m<sup>2</sup>

 Aménagements fonctionnels légers

## Etat des lieux – Rive Nord : un cours en mauvais état



Le sol du mail de platanes est traité en pavés autobloquants calepinés selon un motif devenu aléatoire au fil des dégradations et des rapiécages en enrobé. Celui-ci est dégradé et de couleurs différentes (rouge ou noir).

**Les platanes créent une promenade agréable et visibilisent les commerces.**

Le traitement de la partie Ouest de la rive est complètement différent avec nécessité d'emmarchements et, par là, la création d'un trottoir haut et d'un trottoir bas.



## Etat de lieux – Rive Sud : des revêtements dégradés



Les rez-de-chaussée Sud sont également dédiés aux commerces avec des percées vers les places en arrière-cour. Etant orientée au Nord, cette rive est moins agréable car moins ensoleillée. Mais elle mérite un traitement qualitatif qui fasse le lien entre le centre-bourg et les quartiers Sud.

Les espaces plantés bas masquent les devantures des commerces mais créent aussi une ambiance agréable sur les contre-allées pour le piéton.

Les revêtement au sol sont hétéroclites : stabilisé, pavés pour le trottoir haut et enrobé pour le trottoir bas, pieds d'arbres pavés ou bordurés, marches en béton et jardinière en pierre...

**Il s'agit de qualifier ces espaces.**



Gore blanc et jonction enrobé très dégradé



Enrobé et pavés soulevés par les racines



## Etat des lieux – ambiance routière, absence d'itinéraire vélo et aires de livraisons



Le Cours Brillier, large et routier, laisse peu place aux différents modes de déplacements.

Les cyclistes n'ont aucun aménagement pour l'emprunter et se mêlent à une forte circulation en heures de pointes.

Les stationnements font office de façade sous les platanes et devant le Jardin de ville.



Le cours est également très accidentogène pour les piétons. Les traversées sont longues et le feu vert piéton se fait attendre.

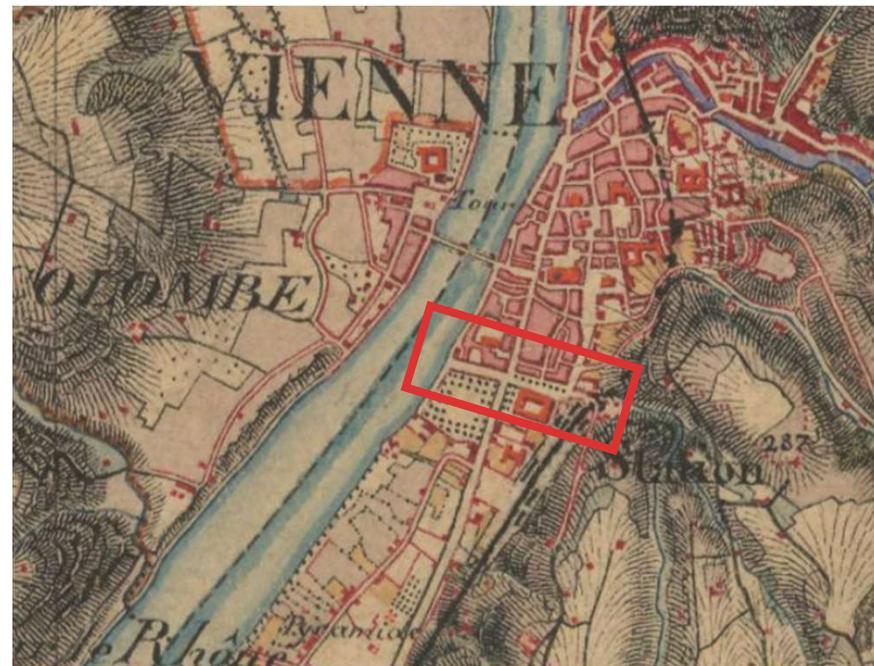
Enfin, il n'y a actuellement aucune aire de livraison implantée sur le Cours Brillier.

## Contexte historique



La ville de Vienne a une **forte Histoire mise en valeur avec une exceptionnelle densité**. Le cours Brillier est un axe ancien qui longe l'enceinte gallo-romaine et médiévale (ci-dessus), **lisière entre la vieille ville et les faubourgs commerçants**. Ceux-ci étaient occupés par des vignes et champs jusqu'à la Révolution.

Cette position en fait encore aujourd'hui une **porte d'entrée importante sur le centre historique** et une des étapes du parcours touristique patrimonial.



Carte de l'Etat Major (1820-1866).

## Contexte historique



Un double mail d'arbre historique mais plusieurs fois changé (des tilleuls aux platanes) **scénarise une promenade piétonne le long des façades commerciales.**

L'espace a aujourd'hui perdu de sa simplicité de par les revêtements hétérogènes et imperméables. Les usages qui y prennent place se sont diversifiés et pérennisés, **terrasses et manèges habitent le mail selon les saisons.**



Les alignements d'arbres vouent au Cours Brillier sa perspective en direction des côteaux de Sainte-Colombe. Ils lui donnent aussi sa monumentalité.

## Contexte historique



Le double mail en stabilisé était bordé d'une contre-allée circulaire, et accompagné d'un trottoir en dur côté commerce. Aujourd'hui le piéton emprunte cette contre-allée dont la lecture est effacée par un nivellement à niveau, alors que le mail imperméabilisé est encombré par les terrasses.

La rue centrale, elle, est maintenant le fief de l'automobile.

## Etat des lieux – Les équipements



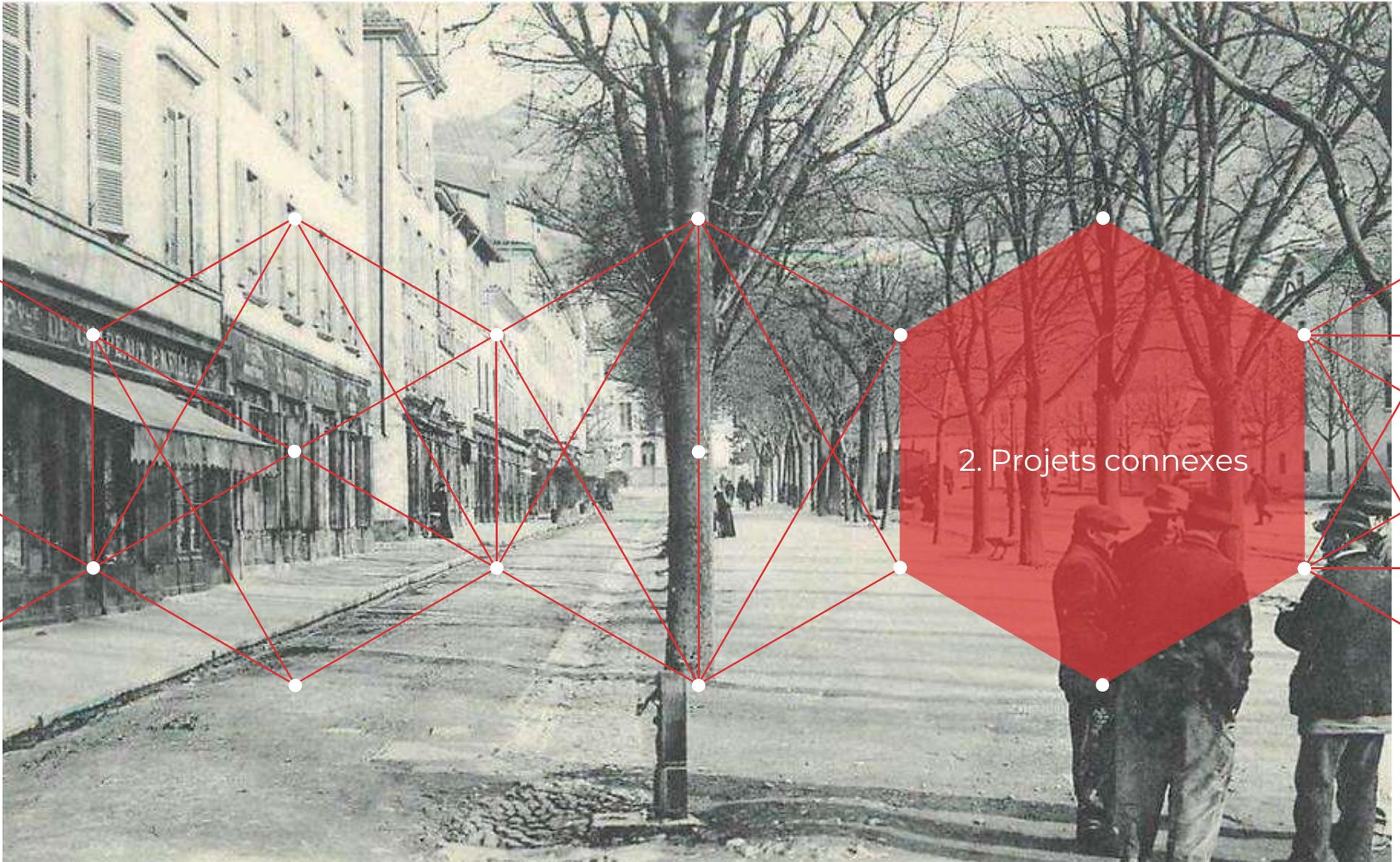
Le secteur montre une assez grande densité d'équipements. Le cours fait le lien entre :

- des **équipements de loisir et fonctionnels au Sud,**
- des **équipements scolaires et culturels au Nord.**

On observe également un réseau de places se tisser en arrière-scène du cours Brillier.







# Contexte urbain

## Une articulation dans la ville

Le cours Brillier se présente comme une des principales **entrées de ville**, en **articulation entre l'axe du Rhône, la gare et les quartiers sud et le centre historique**.

Il fait aussi le **lien entre la halte fluviale, le Pavillon du Tourisme et le centre historique** sur l'itinéraire touristique.



## Au cœur d'une volonté de projet

Un centre-ville historique, véritable musée à ciel ouvert, en cours de redynamisation via le dispositif national « **Action Cœur de ville** », avec comme objectifs :

- La rénovation des espaces publics pour le confort des usagers, tout en respectant son cadre historique, le partage des espaces afin de faciliter la mixité des usages,
- Le confortement des équipements publics : mairie et administrations publiques, lieux de loisirs et de culture, la Poste, d'équipements d'accueil petite enfance et les établissements scolaires,
- Le renforcement de l'offre commerciale en lien avec le concept de « Vienne, Galerie marchande à ciel ouvert ».

### La modification du plan de stationnement :

- En lien avec la création d'un parking public en silo de 150 places au sud de l'actuel parking de la gare.

### Le Plan Mille arbres :

- Objectif de Ville de Vienne de planter un millier d'arbres d'ici 2026 pour développer les espaces végétalisés, capter du CO2 et lutter contre les îlots de chaleur.



Projet non soumis à la présente concertation.

## Extension de la halte fluviale et requalification de la place Viollis

### Programme

- Extension de la halte pour mise à quai de 3 bateaux de 135 m
- Requalification de la place Viollis en lien avec la halte.
- Réaménagement du parking VL à l'Est (51 places)
- Maillage de l'itinéraire cyclable ViaRhona / Quai Riondet
- Requalification paysagère
- Accroche piétonne et cycles avec le cours Brillier

### Maître d'ouvrage

- Vienne Condrieu Agglomération

### Maître d'oeuvre

- Big Bang

### Planning prévisionnel

- AVP en cours

### Interfaces

- Accroche paysagère et liaison piétonne et cycles avec le cours Brillier
- Fonctionnement du carrefour RN7 / Cours Brillier
- Interface travaux

Concertation parallèle en cours du 07 février au 07 mars 2023.



## Plan de stationnement

### Programme

- Le nouveau PGS doit ainsi accompagner le développement de la Ville et notamment du centre-ville tant du point de vue du commerce et de l'économie que de l'aspect résidentiel.
- Il devra également accompagner la volonté municipale de verdir le centre-ville, de désimperméabiliser les sols et de lutter contre les îlots de chaleur.
- Il devra enfin répondre aux enjeux environnementaux et climatiques en proposant des alternatives à l'autosolisme.

### Maître d'ouvrage

- Ville de Vienne.

### Maître d'oeuvre

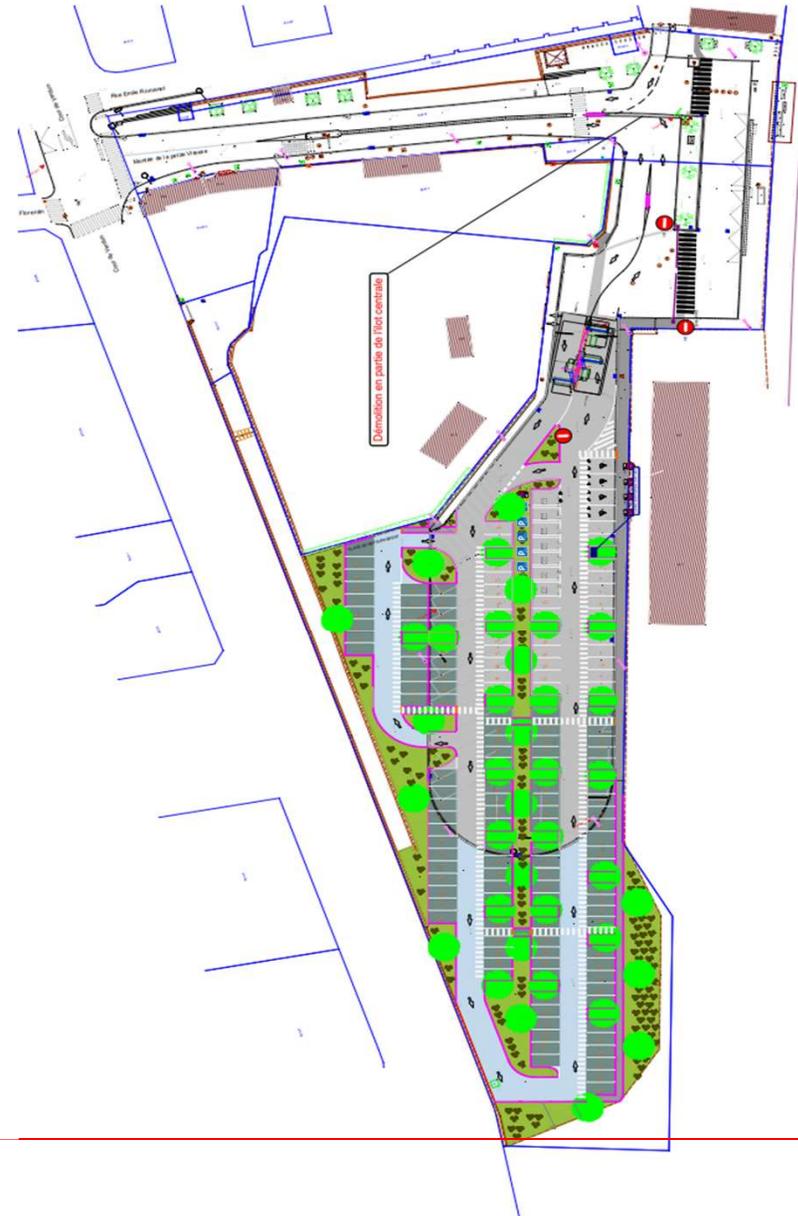
- Ville de Vienne

### Planning prévisionnel

- Mise en service été 2023

### Interfaces

- Suppression de places sur le Cours Brillier,
- **Création du parking public de la Petite Vitesse de 150 places au sud de l'actuel parking de la gare.**



## Demi-échangeur Reventin

### Programme

- Création d'un demi diffuseur sur l'autoroute A7

### Maître d'ouvrage

- ASF – Vinci autoroutes

### Maître d'oeuvre

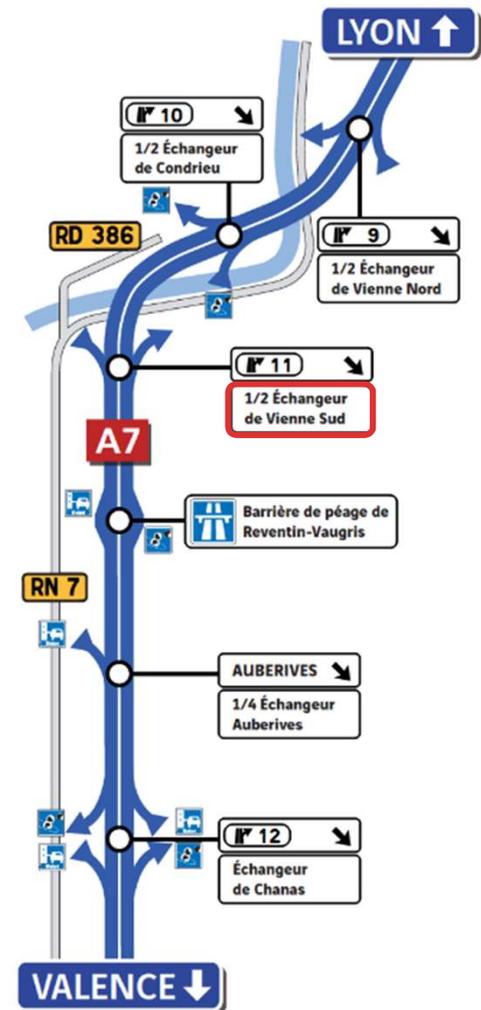
- Ingerop

### Planning prévisionnel

- Ouverture 2025 / 2026

### Interfaces

- Le demi diffuseur Vienne sud / Reventin vise à capter la circulation de la RN7 en direction de l'A7 via l'échangeur Vienne nord.
- Elle permet de délester la RN7 à Vienne d'environ 10% du trafic qu'elle supporte quotidiennement.



# Musée d'Histoire de Vienne

## Programme

- Créer un musée dédié à l'histoire de cette grande capitale que fut Vienne dans l'histoire de France et européenne, rassembler et donner enfin aux patrimoines et collections de la ville un lieu adapté sur un site patrimonial d'exception, l'ensemble Saint-Pierre – Saint-Georges au coeur de la cité.

## Maître d'ouvrage

- Département de l'Isère.

## Maître d'oeuvre

- En cours de choix

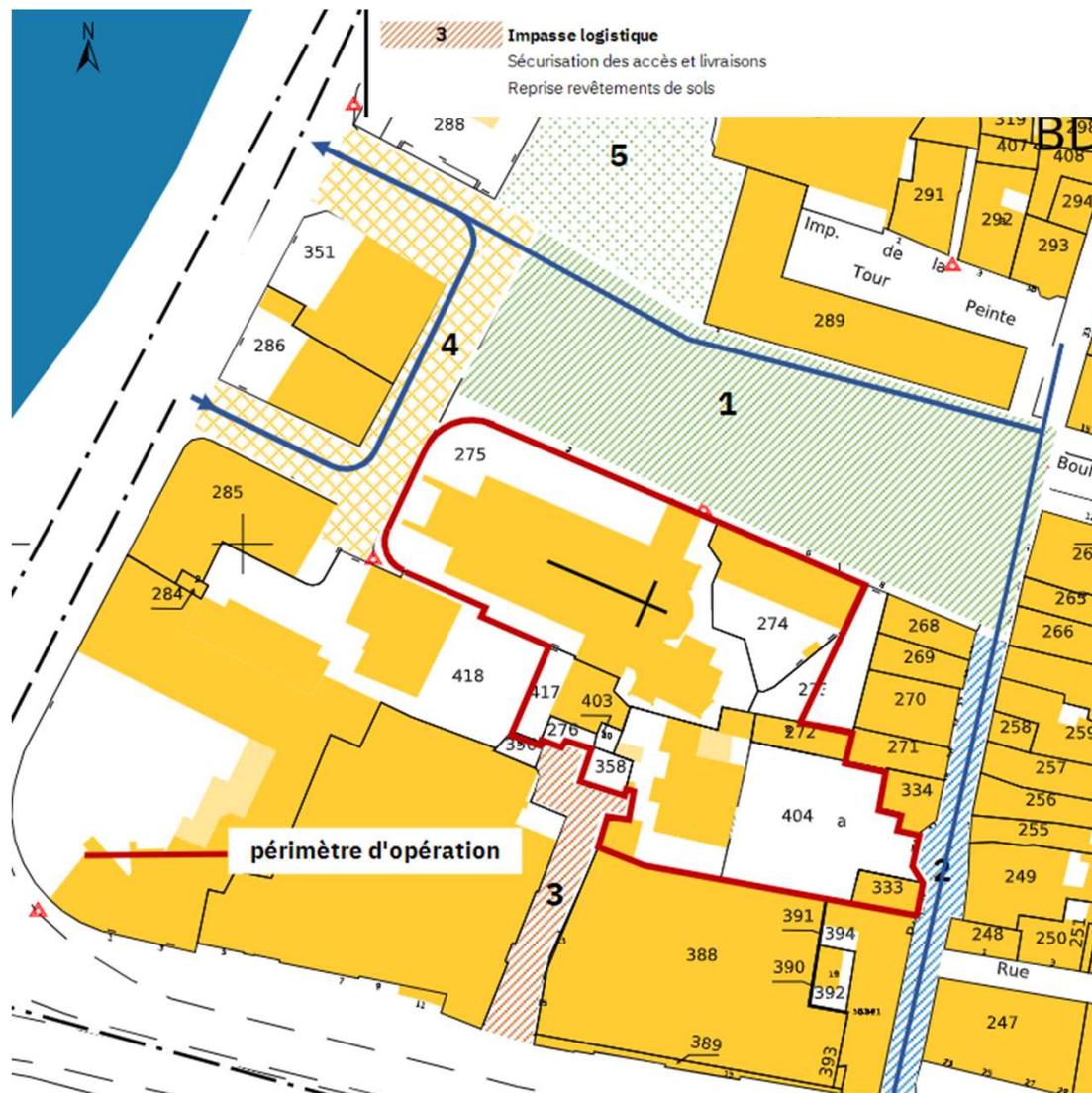
## Planning prévisionnel

- Avis de concours de maîtrise d'oeuvre publié le 11 mai 2022,
- Objectif inauguration en janvier 2028.

## Interfaces

- Accès logistique dans l'impasse existante entre le 11 et le 13 cours Brillier.

Projet non soumis à la présente concertation.



Extrait de programme MHV

Projet non soumis à la présente concertation.

## Mise à jour du schéma directeur vélo de l'agglomération

### Programme

- Augmenter le nombre de pistes et de bandes cyclables,
- Créer un réseau structuré,
- Encourager et favoriser la pratique du vélo en lien avec les gares et les parkings relais,
- Identifier les liaisons de rabattement entre les centres-bourgs et les hameaux ou équipements sportifs excentrés.

### Maître d'ouvrage

- Vienne Condrieu Agglomération

### Maître d'oeuvre

- Indiggo

### Planning prévisionnel

- Mise à jour du schéma directeur en cours

### Interfaces

- **Mise à sens unique de la Rue Emile Romanet.**
- Liaison à assurer entre le double sens cyclable de la Rue Romanet et la piste du Cours Brillier.
- Assurer une offre de stationnement vélo.





3. Projet – phase  
esquisse

---

Cours : « Longue et large avenue » plantée d'arbres qui sert, dans les villes, de lieu de promenade ou de passage.

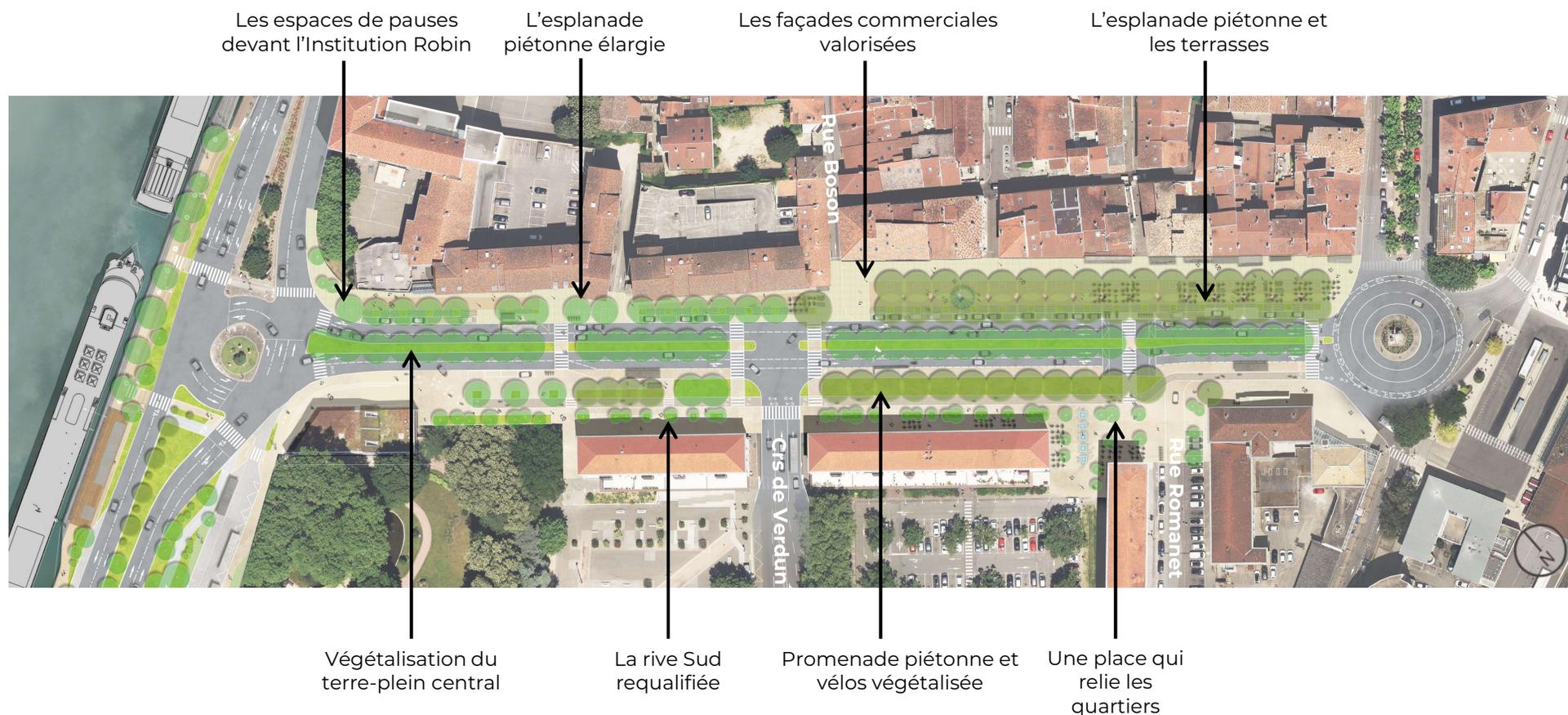
## Affirmer l'identité du cours et relier ses usages par le sol et le végétal



Le concept d'aménagement vise à redonner une identité au cours Brillier, en lien avec son histoire et sa toponymie :

- **Le cours "promenade"** au Nord-Est avec son double alignement d'arbres, qui sera prolongé vers le Rhône et accueillera un revêtement perméable support de multiples usages liés à la vie locale. L'ancienne contre-allée est également retracée, la pierre calcaire venant valoriser les commerces,
- **Le cours "paysage"**, avec le renforcement des structures paysagères sur l'ensemble du cours, avec 3 à 4 alignements d'arbres de grande hauteur, notamment le nouvel alignement central permettant de passer d'une « route » à un véritable « cours ». Des arbres en cépées au nord et au sud viennent également agrémenter les parcours piétons et lieux favorables à la pause,
- **Le cours "mobilités"** , en favorisant les modes actifs (sécurisation des traversées piétonnes, itinéraire cyclable, resserrement des carrefours), et l'amélioration des transports en commun. Visuellement la volonté est de donner une homogénéité d'une voirie urbaine 2x2 voies, la 3<sup>e</sup> voie sud réservée au bus pouvant être traitée en béton clair si le budget le permet.

## Ambiances et usages du Cours demain



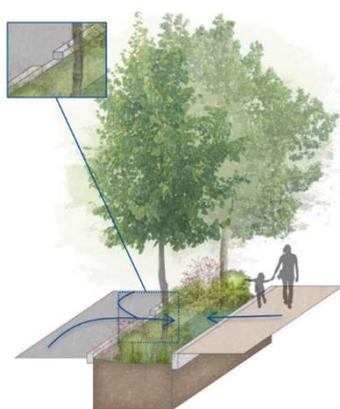
## Végétalisation du cours

Un troisième alignement d'arbres au centre



## Végétalisation du cours

Lutte contre les îlots de chaleur urbains



Le fort renforcement de la couverture d'arbres de haute tige, avec un alignement central et la complétion des alignements existants, permet un **déploiement de la surface ombragée sur tout le cours**. Avec la nouvelle strate basse installée au Sud et au centre du cours, ils contribuent à la **climatisation des espaces**.

Le lien végétal magistral qui s'établit en plusieurs lignes **donne de l'épaisseur au cours** tout en guidant vers le Rhône. Le cours reste monumental et linéaire.

Arbres existants conservés : environ 50

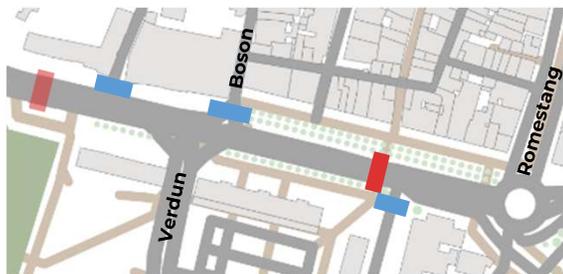
Arbres plantés : environ 50

**Total arbres après projet : environ 100**



# Sécurisation des itinéraires piétons

## Plateau et trottoirs traversants



La sécurité piétonne est un point important sur un cours que l'on sait accidentogène.

La traversée du cours à proximité de la Rue Emile Romanet, notamment, n'est pas protégée par feu. Elle sera sécurisée par plateau traversant.

Les traversées des rues Besson, Romanet et de l'impasse rive Nord feront, elles, l'objet de trottoirs traversants afin d'ancrer la priorité piétonne sur le cours.

La seconde traversée non sécurisée du cours à hauteur de l'Office du Tourisme est recrée car toujours utilisée par les usagers des bus depuis sa suppression. Elle est placée en amont des arrêts de bus pour assurer la sécurité des piétons (pas de masque de visibilité accidentogène).



Principe du plateau traversant : sécurisation des piétons



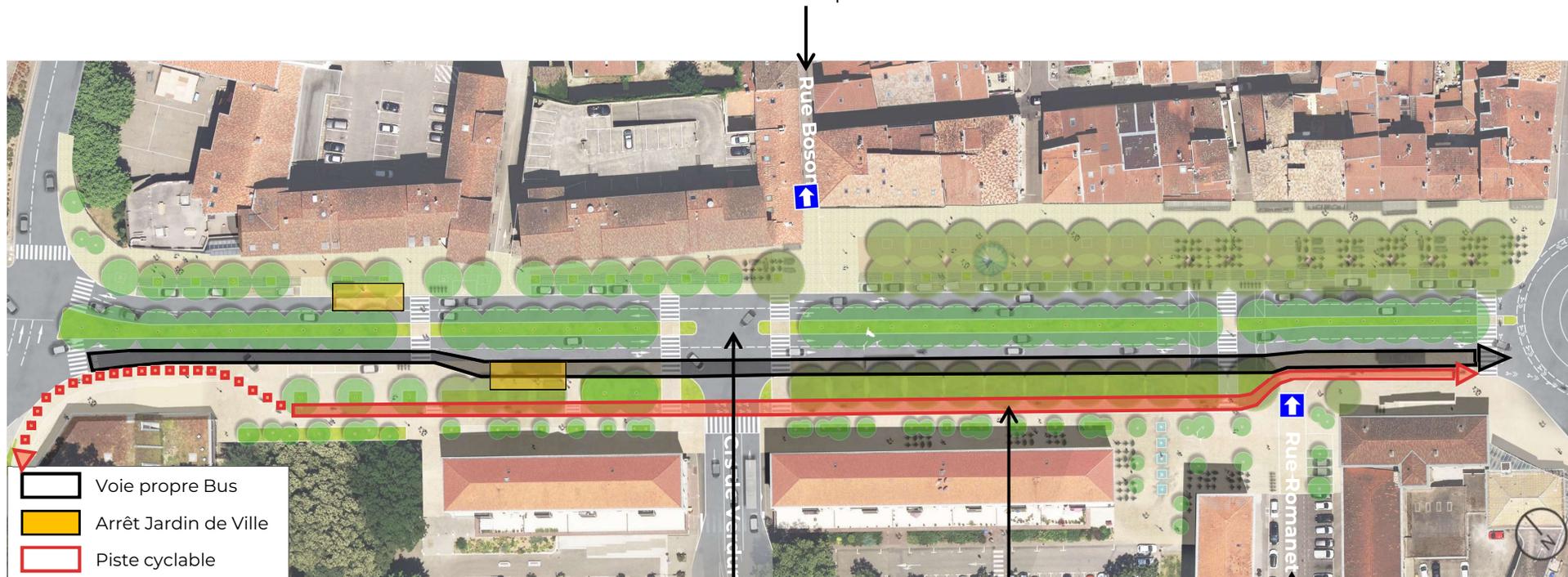
Rue Jules Michelet, Collombes



Trottoir traversant

## Transports en commun, itinéraire cyclable, circulation

Inversion du sens de circulation de la rue  
Boson dans le cadre du plan de circulation



Mise en place d'une voie bus en site propre sur les bases de l'expérimentation en cours sur le rond-point de la N7. Les arrêts de bus sont déplacés afin de sécuriser tous les usagers.

Amélioration du fonctionnement du carrefour

Piste cyclable à double sens sécurisée

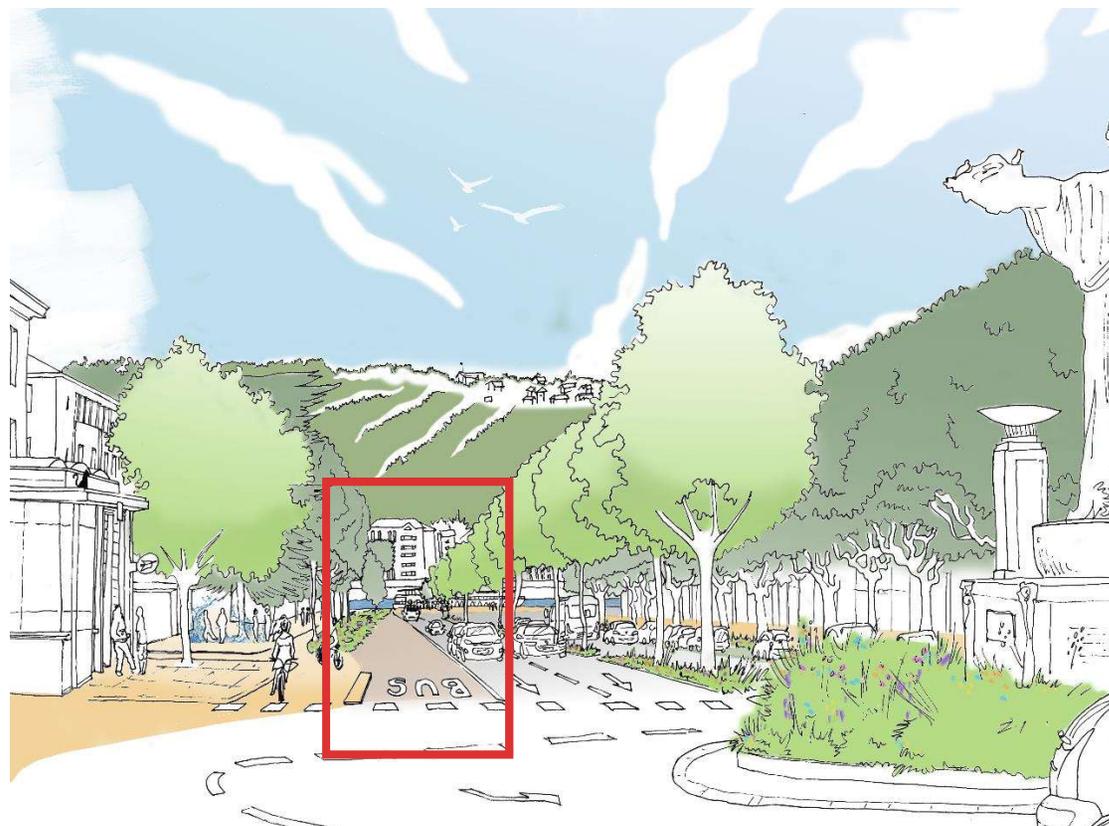
Mise à sens unique de la Rue Emile Romanet

## Transports en commun

Mise en place d'une voie bus en site propre en sens Ouest-Est sur les bases de l'expérimentation en cours sur le rond-point de la N7.  
Les feux routiers seront coordonnés de manière à fluidifier d'avantage le trafic et à prioriser les bus sur l'axe.



Aménagement de l'expérimentation sur le rond-point de la N7.



## Itinéraires cyclables

Un itinéraire cyclable sécurisé sera aménagé sur tout le Cours Brillier. Il prend la forme d'une piste cyclable à double sens de 3m de large, séparée de la voirie par un alignement d'arbres de haute tige et des massifs.

Devant le Pavillon du Tourisme, une voie verte s'inscrit dans la continuité de celle de la halte fluviale puis mène à la piste cyclable du Cours Brillier.

Une liaison cyclable claire et sécurisée sera coordonnée entre le projet Brillier et le projet Halte Fluviale

Voie verte

Piste bidirectionnelle (bordure séparatrice du trottoir 5cm)

Traversée avec les piétons



## Itinéraires cyclables

Sur la partie Est du Cours, la piste cyclable se poursuit, clairement séparée du trottoir en matérialité et par une bordure.

Au droit de la Poste, la piste passe le long de la voie bus. Elle sera sécurisée par une bordure de 20cm. Un aménagement temporaire composé de pictogrammes sécurise la fin de l'itinéraire sur le rond-point.



Place Pierre Séward

Piste bidirectionnelle (bordure séparatrice du trottoir h=5cm)

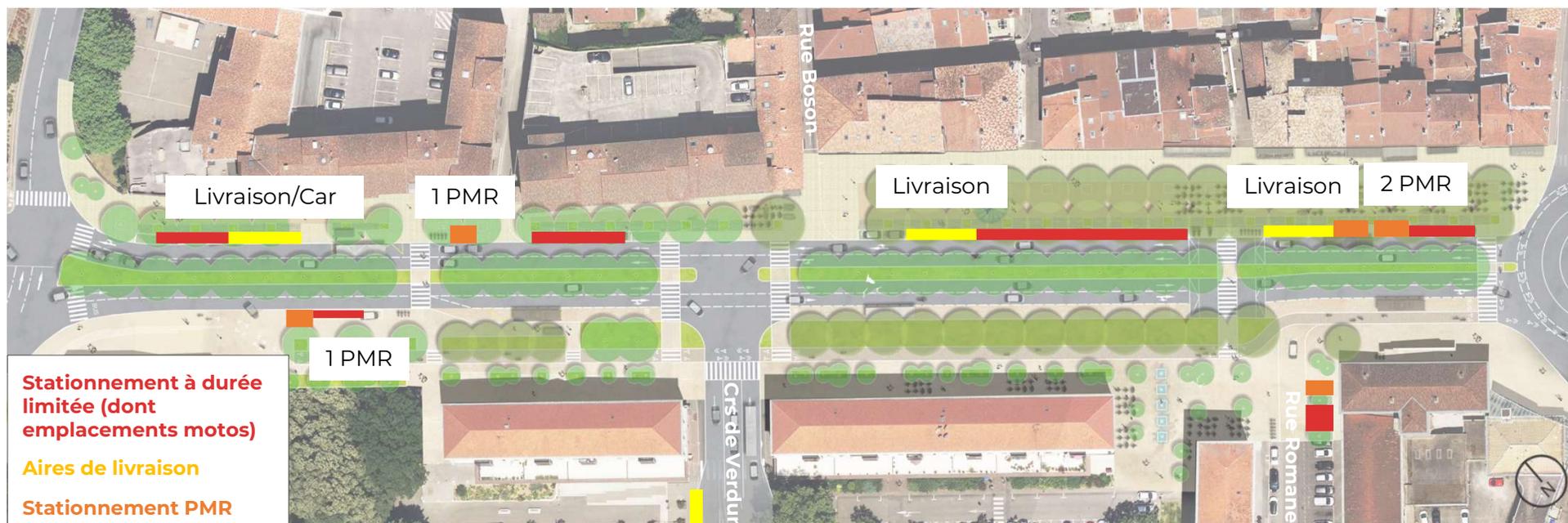


**Jonction cycle :**  
piste bidirectionnelle  
Rue Romanet

Poste

# Stationnement

## Stationnement restitué



Places existantes  
Livraison : 0  
PMR : 4  
Autres : environ 90

Places restituées  
+ Livraison : 3  
PMR : 4  
Autres : environ 20

**Le parking de la Petite Vitesse fait actuellement l'objet d'un projet prévoyant l'ajout de 150 places dans le secteur.**

## Vues des aménagements en rives Nord et Sud



Sous le mail de platanes.



Sur l'ancienne place de la casquette.

## Zoom sur les vérandas

Nécessité de démonter les platelages des terrasses et les vérandas afin de refaire le sol et les réseaux.  
**Réfection des façades commerciales en dialogue avec l'ABF qui doit donner son autorisation.**



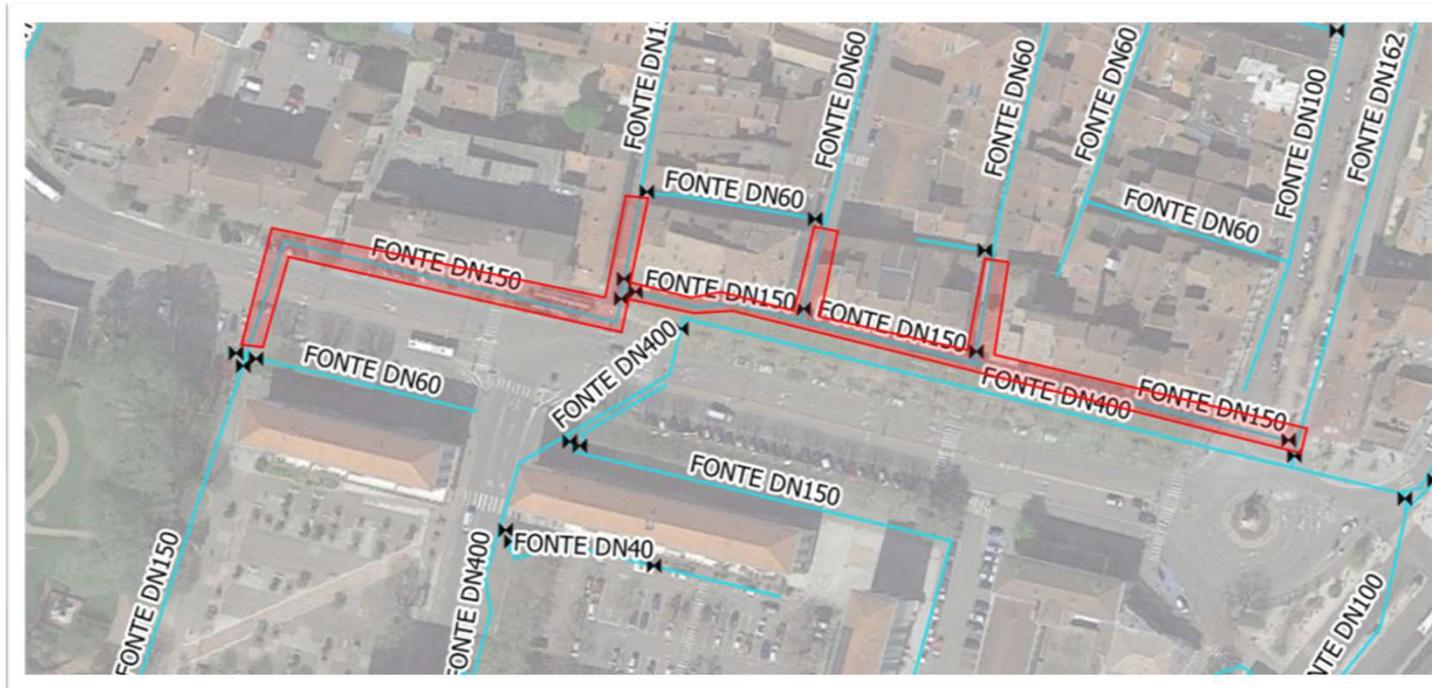
**Ce point fait l'objet d'échanges organisés avec les établissements concernés :**

- **Les vérandas seront à nouveau autorisées sur le cours**
- **Leur architecture fera l'objet d'une étude particulière, pour un résultat plus harmonieux**

## Interventions préalables – renouvellement de la canalisation d'eau potable

3 canalisations à renouveler

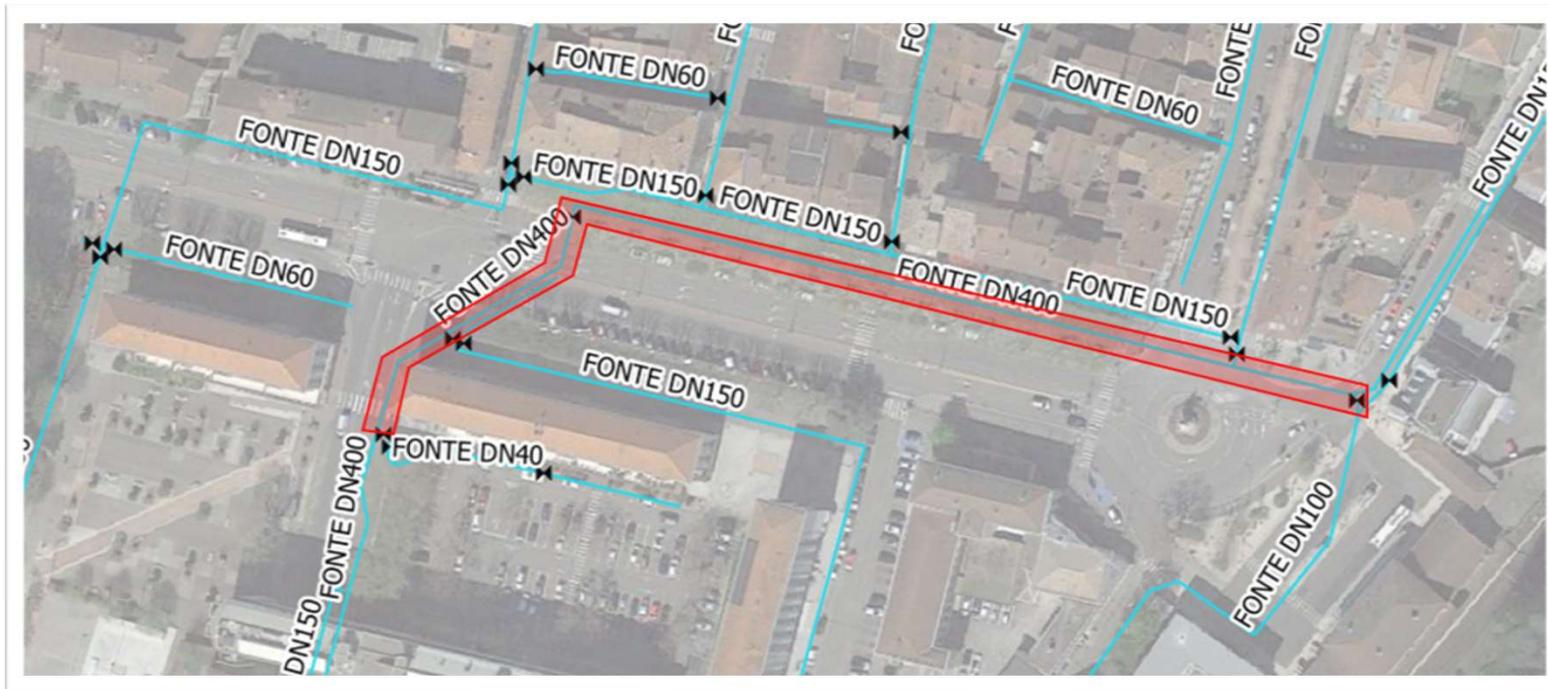
=> la canalisation de distribution rive nord DN150mm



## Interventions préalables – renouvellement de la canalisation d'eau potable

3 canalisations à renouveler

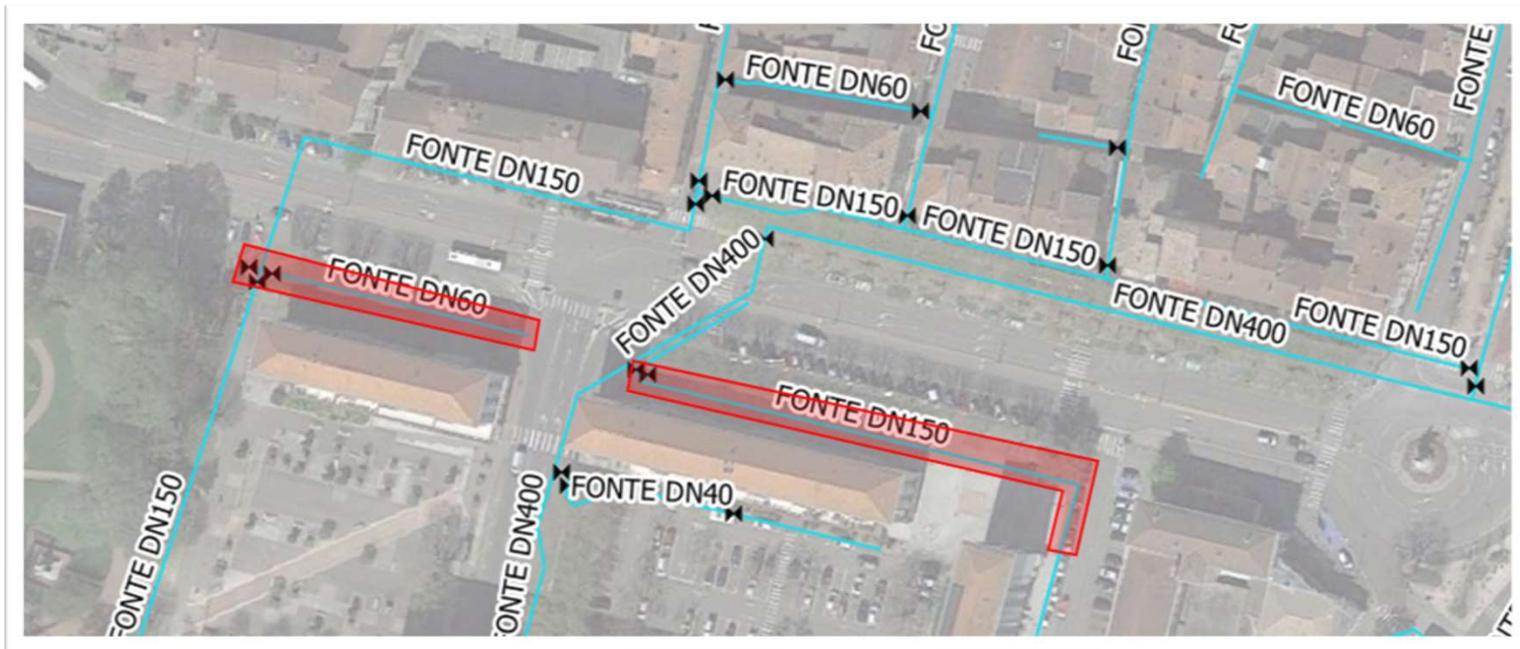
=> la canalisation de transit DN400mm



## Interventions préalables – renouvellement de la canalisation d'eau potable

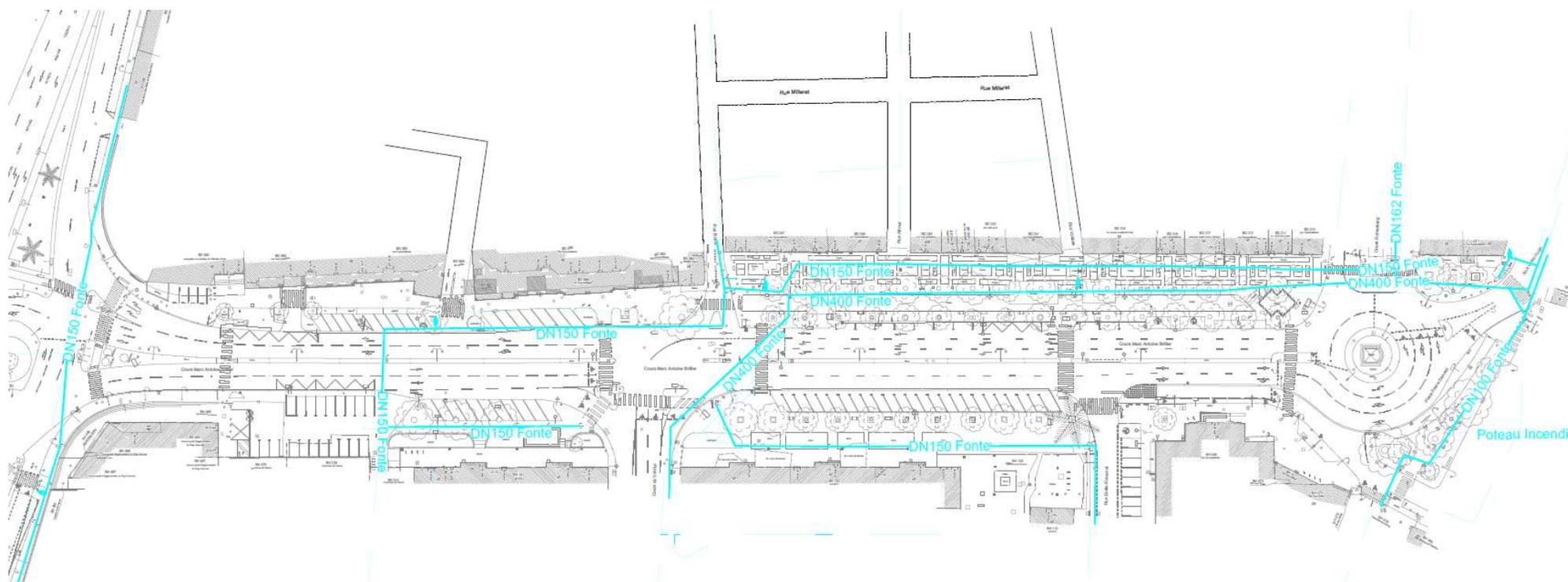
3 canalisations à renouveler

=> la canalisation rive sud, moins impactante



## Interventions préalables – renouvellement de la canalisation d'eau potable

- Passage du DN150mm dans l'ancienne canalisation DN400 + antennes de raccordement
- Déplacement du DN400mm sous chaussée
- Intervention hiver 2023-2024, ne nécessitant pas le démontage immédiat des vérandas



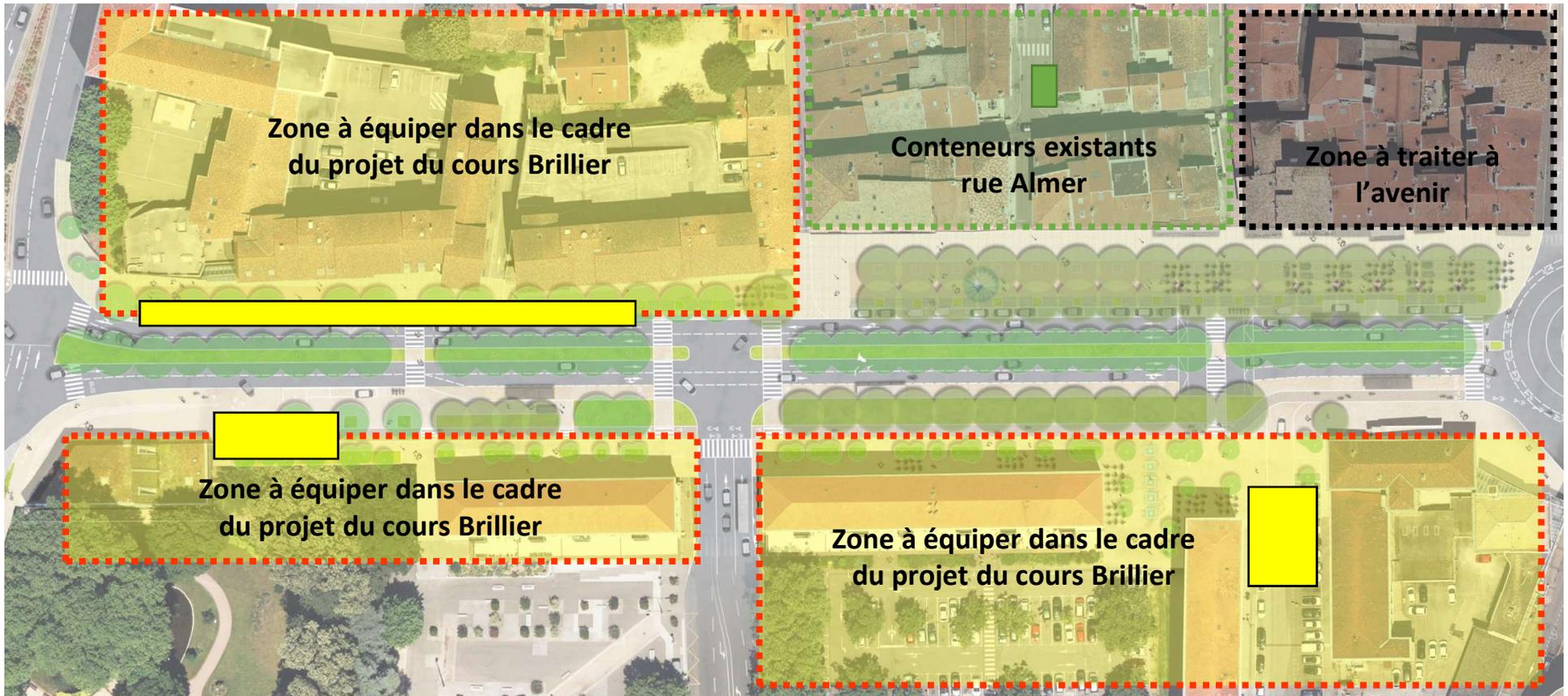
---

## Interventions préalables – réhabilitation du collecteur d'eaux usées

- Réhabilitation du collecteur, sans tranchée
- Ouverture de quelques fouilles ponctuelles dans le cadre de l'opération à coordonner après démontage des vérandas



## Interventions connexes – gestion de la collecte des déchets



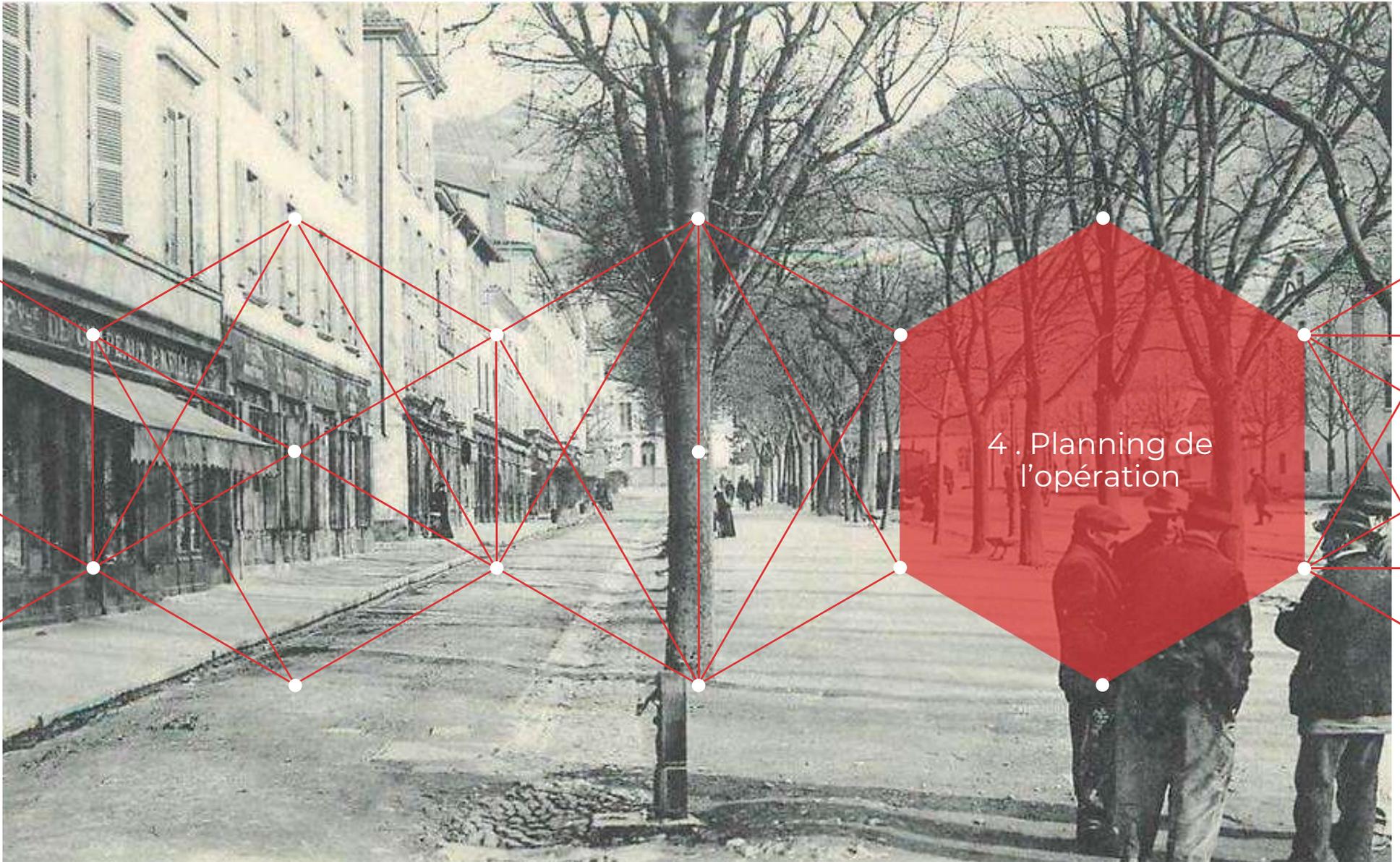
- Implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des emballages / papiers, et du verre
- Les emplacements précis sont en cours de mise au point

---

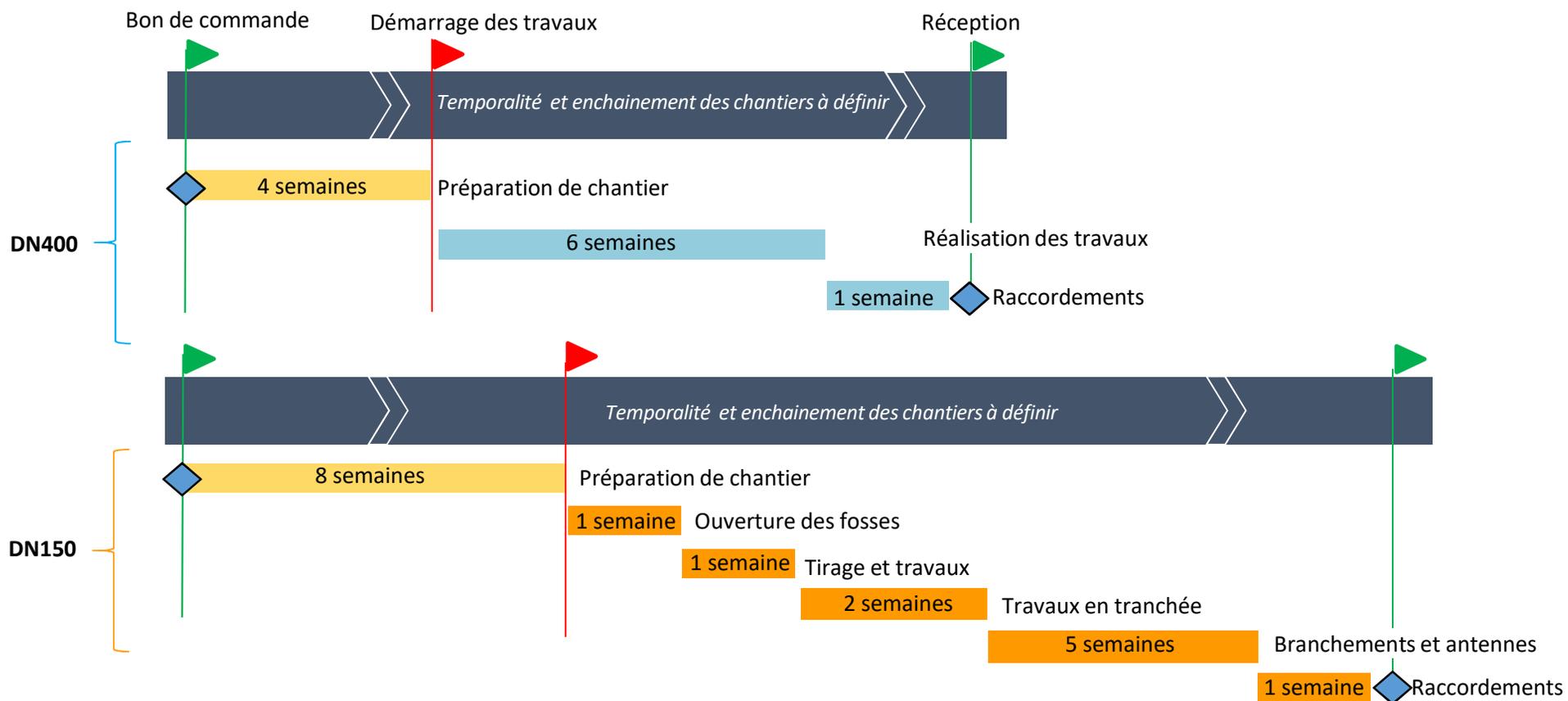
## Interventions connexes – remplacement de l'éclairage public



- Le cours est équipé d'un éclairage public routier, de technologie ancienne
- Le projet intègre le renouvellement de l'ensemble de l'installation :
  - Mise aux normes actuelles de l'installation électrique
  - Installation de luminaire LED
  - Conception d'une ambiance lumineuse agréable et sécurisante



# Interventions préalables – renouvellement de la canalisation d'eau potable



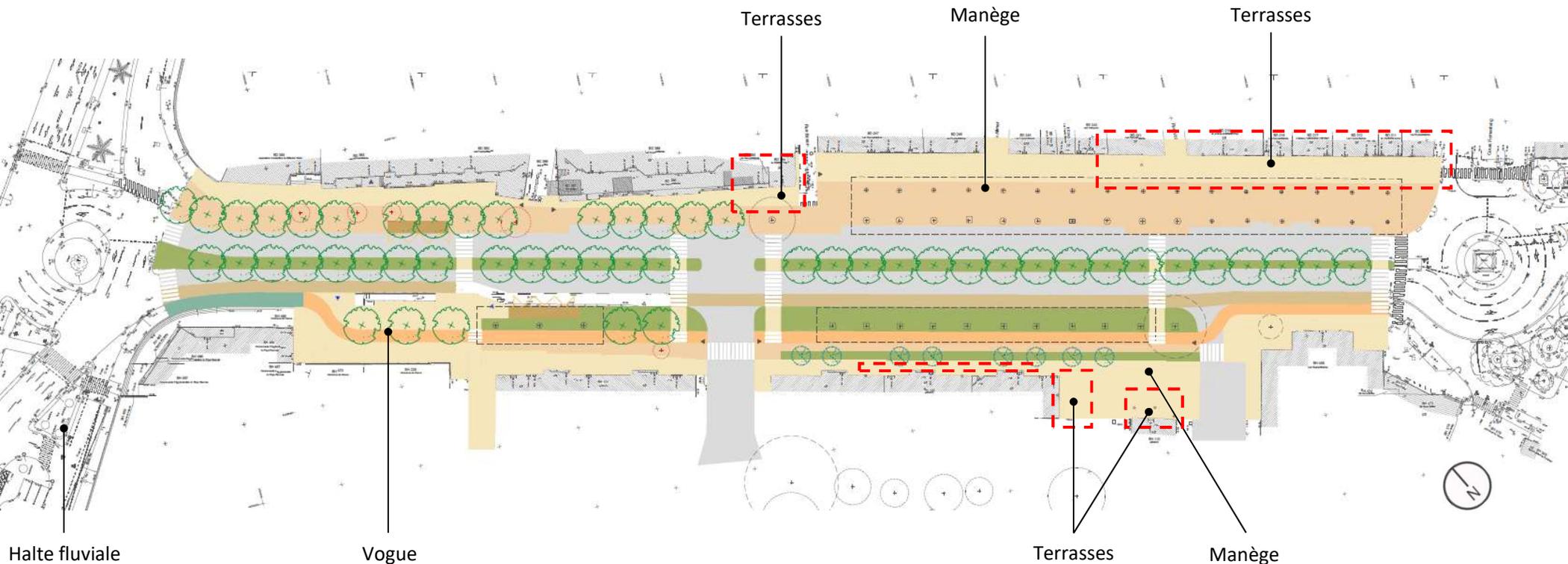
## Interventions sur l'espace public - Phasage travaux

Des contraintes à prendre en compte

- Fouilles archéologiques préalables aux travaux obligatoires
- Travaux de la halte fluviale
- Terrasses des restaurants principalement d'avril à octobre
- Vogue au mois d'avril
- Jazz à Vienne fin juin / début juillet
- Manège ancienne place de la casquette – décembre / juin / octobre
- Manège rive nord de février à octobre

 **Le planning présenté est indicatif**

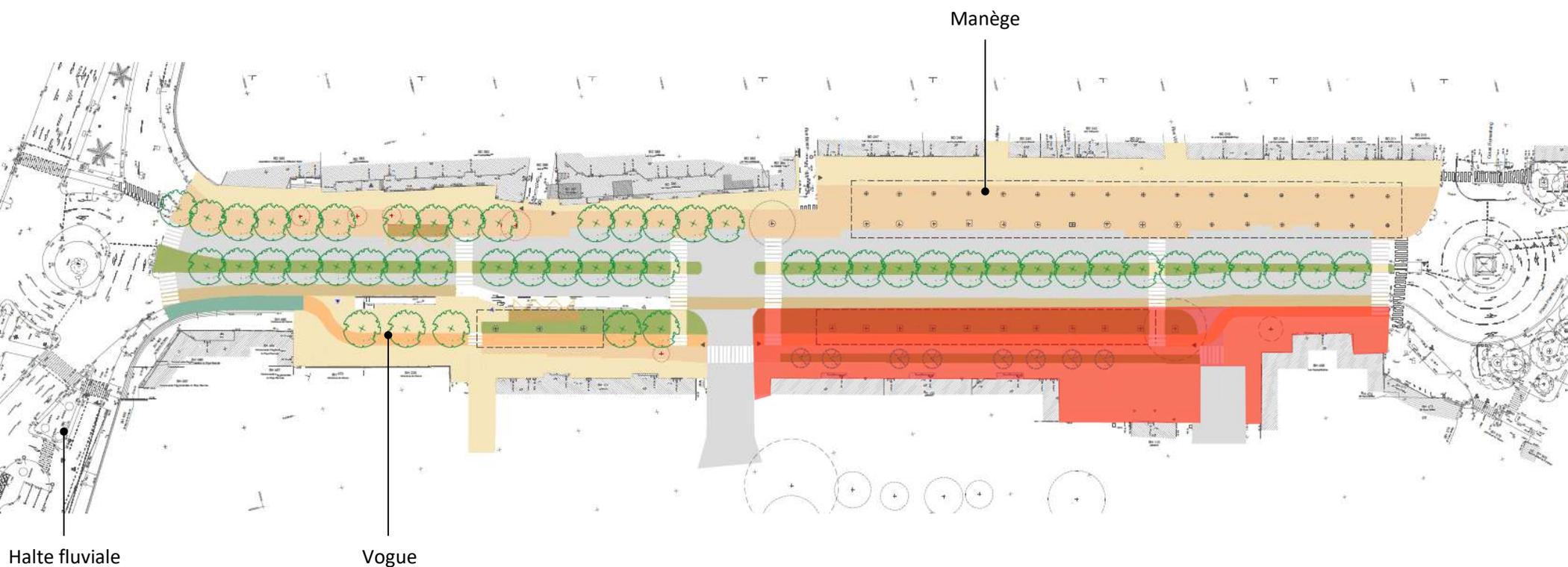
=> Il peut varier en fonction des opérations d'archéologie préventive.  
=> Il pourra être ajusté en fonction des interventions préalables sur les réseaux



# Phasage travaux de voirie

Phase 1 – Sud Est – février à mai 2024

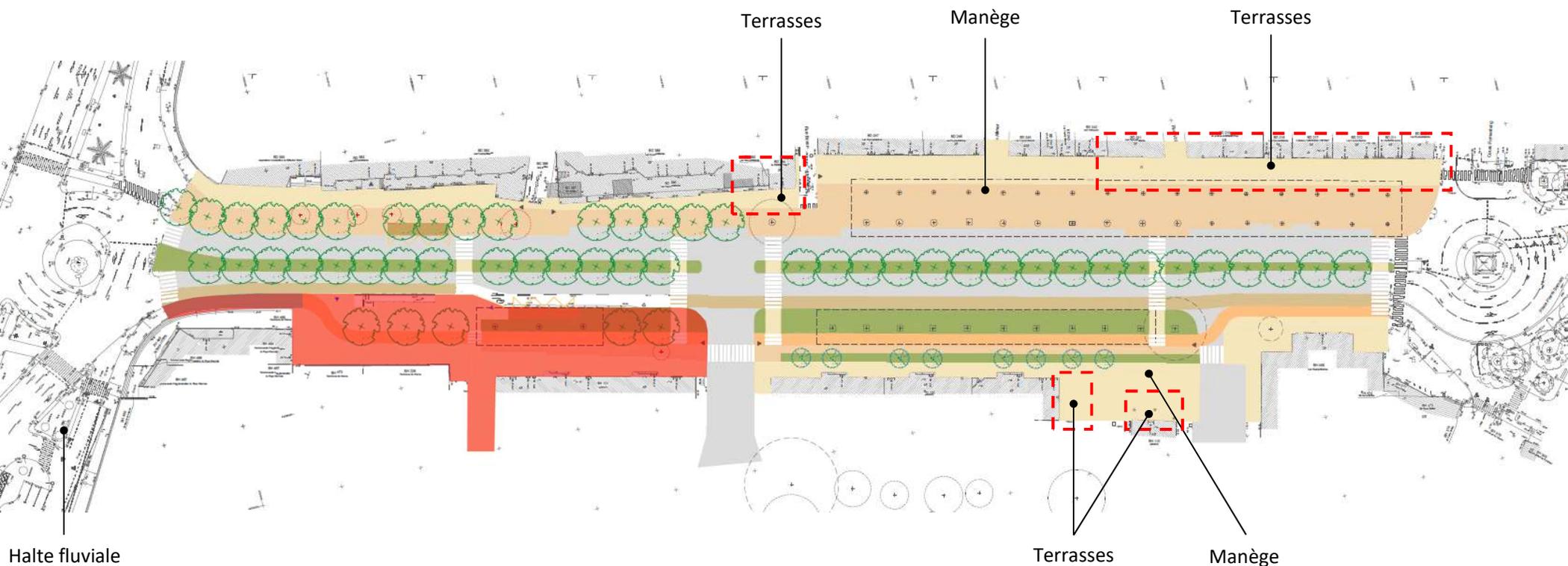
Nécessité de finir les travaux sur l'ancienne place de la casquette avant retour des Terrasses



# Phasage travaux de voirie

Phase 2 – Sud Ouest – mai à août 2024

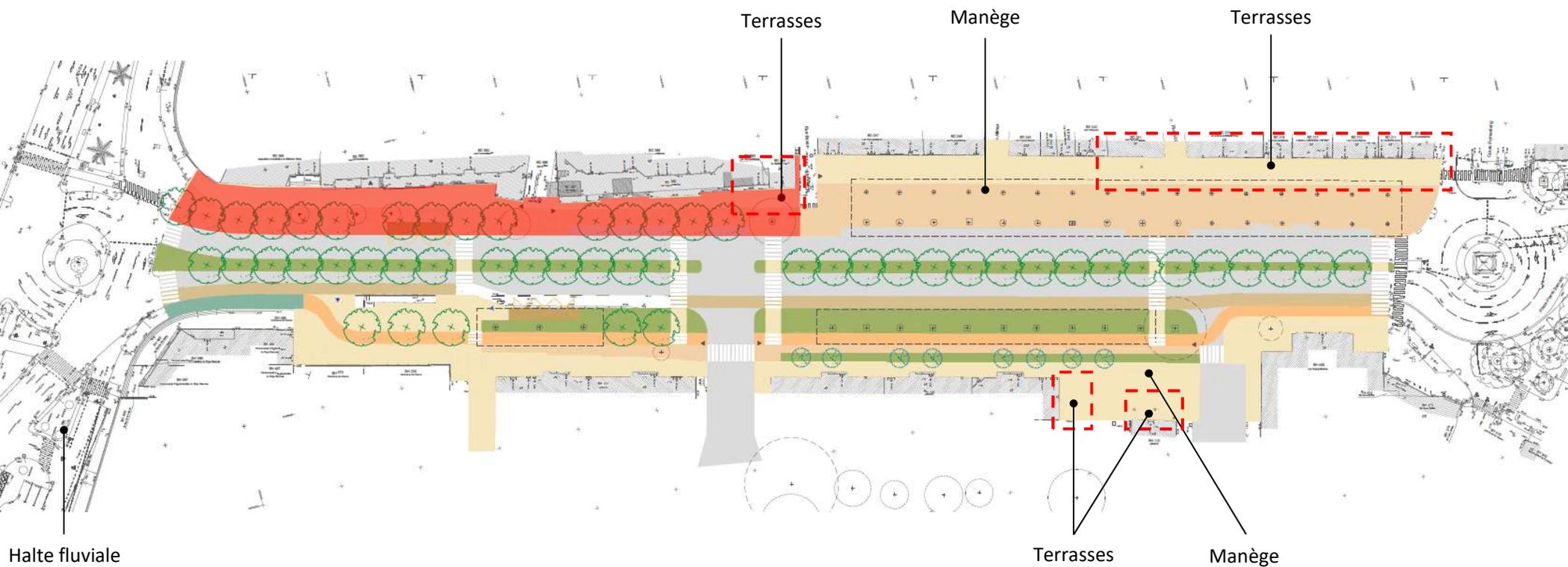
Nécessité de finir les travaux sur l'ancienne place de la casquette avant retour des Terrasses  
Jazz à Vienne 2024 se déroulera durant cette phase



# Phasage travaux de voirie

Phase 3 – Nord Ouest – août à novembre 2024

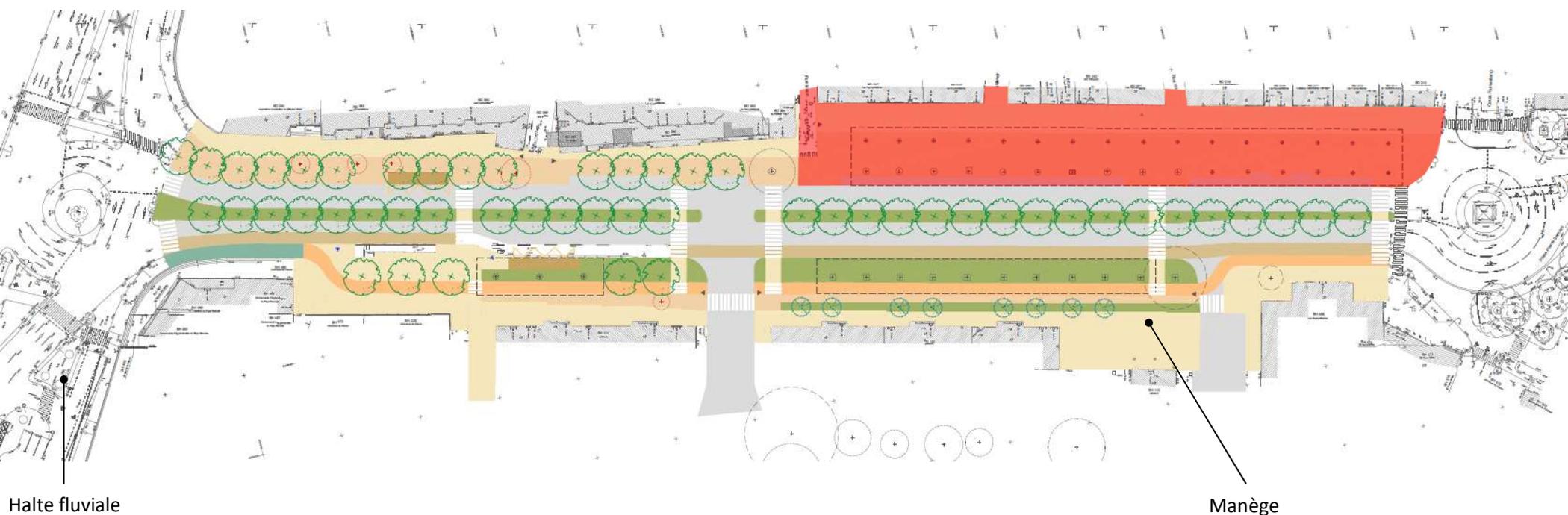
Interface avec la terrasse du restaurant « La Péniche »



## Phasage travaux de voirie

Phase 4 – Nord Est – novembre 2024 à mars 2025

Retour du manège en rive nord à décaler afin de ne pas interférer avec les travaux



Halte fluviale

Manège

---

## Phasage travaux de voirie

Phase 5 – Chaussées – janvier à avril 2025

Pour les travaux sur la RN7, contraintes DIRCE à prendre en compte (itinéraire convois exceptionnels)

